



Pour ces valeurs si modernes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, chaque engagement est la clé

Editorial

Par Pascal Pavageau

«**L**A FRATERNITÉ est un principe à valeur constitutionnelle».

Si elle ne fait que confirmer notre devise républicaine, cette reconnaissance est pourtant inédite dans une décision du Conseil constitutionnel.

Il en fait découler «la liberté d'aider autrui dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national».

Sans malheureusement invalider le «délit de solidarité», le Conseil constitutionnel en étend le champ des exemptions, distinguant plus clairement ce qui relève de l'aide humanitaire, visant à préserver la dignité de la personne, sans en retirer de contrepartie. Il enjoint au législateur de concilier le principe de fraternité avec la sauvegarde de l'ordre public, objectif de valeur constitutionnelle.

Force Ouvrière attend du gouvernement et des parlementaires qu'ils se saisissent de cette décision pour

conformer à l'exigence constitutionnelle de fraternité les dispositions de la loi « Asile et Immigration ».

La fraternité participe de cet idéal commun, comme composante essentielle du triptyque républicain, indissociable des valeurs de liberté et d'égalité. Parce qu'elle n'est ni un vain mot ni une coquille vide, elle doit trouver une traduction concrète dans les décisions prises et les actions menées. Imprégnée depuis toujours d'internationalisme et de volontés profondes de solidarité, de fraternité et d'humanisme, Force Ouvrière appelle au plein respect des droits de l'homme.

Dans l'objectif permanent de progrès social visant l'égalité de traitement, des conditions de vie et de travail, la solidarité syndicale est un puissant levier et le prérequis nécessaire à toute avancée sociale. Cette solidarité est la base même de l'action syndicale: elle est ce qui pousse à s'enga-

ger pour la défense du collectif, en dépit du risque que cela peut parfois représenter. À l'échelle internationale comme au niveau national, c'est par la mobilisation du plus grand nombre qu'il nous faut peser dans le rapport de force pour faire primer la défense des droits et intérêts des travailleurs, contrer les reculs et parvenir à plus de justice sociale. La fraternité prend aussi corps dans nos relations quotidiennes à travers cet esprit de camaraderie, si cher à notre Organisation. En effet, à Force Ouvrière, nous le vérifions chaque jour, la fraternité dans l'action constitue le plus court chemin d'une personne aux autres.

Mes cher(e)s Camarades, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, en toute fraternité, un très bel été !

PASCAL PAVAGEAU,

SECRETAIRE GENERAL

@PascalPavageau sur Twitter